

<http://clg-stanislas-limousin-ardentes.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article16>



Tribunal

- Pédagogie - Sorties et voyages scolaires - La maison des droits de l'enfant -



Date de mise en ligne : mardi 22 octobre 2019

Copyright © Collège ARDENTES - Tous droits réservés

Tribunal

Les élèves de 4ème vont vivre une expérience concrète grâce à la maison des droits de l'enfant. Ils seront dans une situation réelle d'un tribunal où chacun jouera un rôle (qu'il aura choisi).

Le harcèlement sera au coeur des discussions et des débats, une victime et des accusés seront entendus. Une cour délibérera et pronocera la décision du jugement.

Cette situation factice, encadrée par des professionnels, permettra un support pour les cours d'Education Morale et Civique.